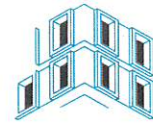




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-quatre, le 09 juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LÉBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

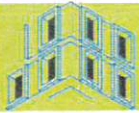
Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2024-55	09/07/2024	Remboursement de M. PERIOT (site internet + 80 ^{ème}) : 385.80 €	Approuvée
2024-56	09/07/2024	Remboursement de Mme DUSSERT-SARTHE (80 ^{ème}) : 59.94 €	Approuvée
2024-57	09/07/2024	Recours contentieux de Mme LIOT : autorisation du Maire à défendre la commune	Approuvée
2024-58	09/07/2024	Espace de Vie Sociale Intercommunal : acceptation devis maîtrise d'œuvre – BDA : 2892.75 € HT / 3471.30 € TTC	Approuvée
2024-59	09/07/2024	Ilot de fraîcheur : rédaction d'un cahier des charges pour recrutement d'un maître d'œuvre	Approuvée
2024-60	09/07/2024	Rue des Bretons : rédaction d'un cahier des charges pour recrutement d'un maître d'œuvre	Approuvée
2024-61	09/07/2024	Cinéma – La Poste : lancement de la procédure de recrutement d'un maître d'œuvre	Approuvée
2024-62	09/07/2024	ZAENR : avis du PNR et validation des zones	Approuvée
2024-63	09/07/2024	La Rue aux Enfants – devis : <ul style="list-style-type: none">- Les cavaliers d'Hérouville : 40.00 €- La Fédération Française de Cyclisme : 300.00 €- L'ADAP'T : 280.00 €	Approuvée
2024-64	09/07/2024	Subvention association « Les p'tits héros du Bessin » : 500 € avec suivi des actions menées	Approuvée
2024-65	09/07/2024	Contribution communale FSL : 276.45 €	Approuvée
2024-66	09/07/2024	80 ^{ème} anniversaire de la Libération de Trévières – remboursement de M. TROMSKI : 720.15 €	Approuvée
2024-67	09/07/2024	Buts de foot pour le terrain d'honneur : devis INTERSPORT – 2981.38 € HT / 3577.64 € TTC	Approuvée



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-56

Objet de la délibération

REMBOURSEMENT DE MADAME FRANÇOISE DUSSERT-SARTHE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

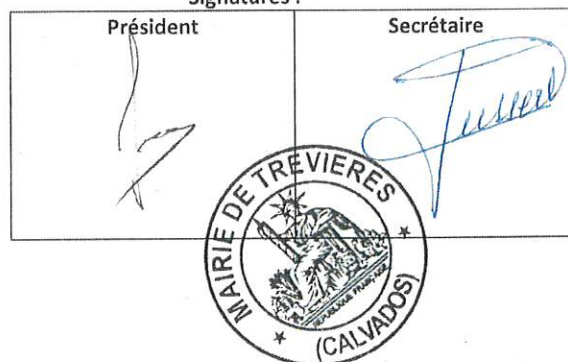
- Accepte le remboursement de Madame Françoise DUSSERT-SARTHE pour les frais engagés (59.94 €).
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 10/07/2024

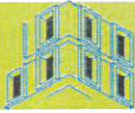
Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-56-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-57

Objet de la délibération

RECOURS CONTENTIEUX DE MADAME LIOT : AUTORISATION DU MAIRE A DEFENDRE LA COMMUNE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- - Autorise Madame le Maire à défendre la commune dans le cadre du recours de plein contentieux dont Madame LIOT a saisi le Tribunal administratif de Caen ;
- Désigne Maître Hugues HUREL comme conseil.

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 10/07/2024

Signatures :

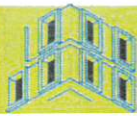
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-57-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-58

Objet de la délibération

ESPACE DE VIE SOCIALE : MISSION DE MAITRISE D’OEUVRE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le devis de BOREY DUBOIS ARCHITECTE, d’un montant de 2 892.75 € HT / 3 471.30 € TTC**
- **Autorise Madame le Maire à déposer les demandes d’autorisation d’urbanisme et à signer l’ensemble des documents nécessaires à la réalisation des travaux d’aménagement de l’Espace de Vie Sociale Intercommunal.**
- **Vote : unanimité**

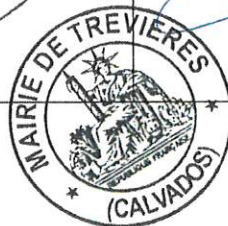
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 10/07/2024

Signatures :

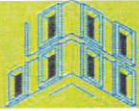
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-58-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-59

Objet de la délibération

ILOT DE FRAICHEUR – MISSION DE MAITRISE D’ŒUVRE

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide les étapes proposées pour avancer sur le projet de création d’un ilot de fraicheur ;
- Autorise Madame le Maire à travailler avec les partenaires (DDTM, CAUE, PNR, IOI) sur la rédaction du cahier des charges permettant de recruter une équipe pluridisciplinaire autour du projet « ilot de fraicheur »

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 10/07/2024

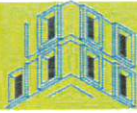
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-59-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-60

Objet de la délibération

RUE DES BRETONS – MISSION DE MAITRISE D’ŒUVRE

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide les étapes proposées pour avancer sur le projet d’aménagement de la rue des bretons
- Autorise Madame le Maire à travailler sur la rédaction du cahier des charges permettant de recruter un maître d’œuvre pour le projet d’aménagement de la rue des Bretons.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 10/07/2024

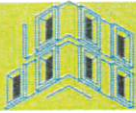
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-21140719-20240709-DCM2024-60-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-61

Objet de la délibération

CINEMA – LA POSTE : MISSION DE MAITRISE D’ŒUVRE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à lancer la procédure de recrutement d’un maître d’œuvre pour le réaménagement des bâtiments du Cinéma et de l’ancienne Poste
- Autorise Madame le Maire à signer l’ensemble des documents nécessaires au lancement de cette consultation

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 10/07/2024

Signatures :

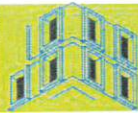
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-61-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-62

Objet de la délibération

ZONE D’ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES : AVIS DU PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

VU l’avis favorable du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin en date du 28 mai 2024 :

- DEFINIT comme zones d’accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées dans la délibération n° DCM n°2024-29 (installations photovoltaïques sur toitures, ombrières sur les parkings supérieurs à 500 m²)
- VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le sous-préfet, référent préfectoral à l’instruction des projets d’énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Calvados, ainsi qu’à l’établissement public de coopération intercommunale.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 10/07/2024

Signatures :

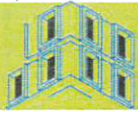
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-62-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-63

Objet de la délibération

LA RUE AUX ENFANTS : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte les devis pour l’organisation de la rue aux enfants :**
 - -Les Cavaliers d’Hérouville : 40.00 €
 - La Fédération Française de Cyclisme : 300.00 €
 - L’ADAP’T : 280.00
- **Autorise Madame le Maire à les signer ainsi que tous les documents nécessaires à l’organisation de cette journée.**
- **Vote : unanimité**

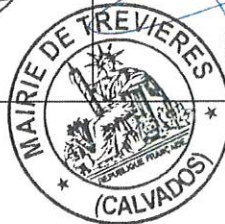
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 10/07/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-63-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-64

Objet de la délibération

DEMANDE DE SUBVENTION DE L’ASSOCIATION « LES P’TIS HEROS DU BESSIN »

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide le versement d’une subvention à l’association « Les p’tits héros du Bessin » ;
- Fixe le montant à : 500 € avec un suivi des actions menées

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 10/07/2024

Signatures :

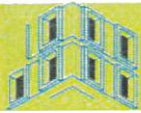
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-64-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-65

Objet de la délibération

CONTRIBUTION COMMUNALE AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :


- Accepte la participation communale au Fonds de Solidarité pour le Logement ;
- Fixe le montant à : 2.85 € / logement social soit 276.45 € (97 logements à Trévières)
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 10/07/2024

Signatures :

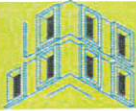
Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-65-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D’AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-66

Objet de la délibération

**80EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE TREVIERES :
REMBOURSEMENT DE MONSIEUR TROMSKI**

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte le remboursement de Monsieur TROMSKI pour les frais engagés dans la préparation et la mise en place de l’exposition à la Mairie (720.15 €).

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIERES, le 10/07/2024

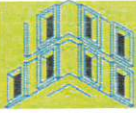
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-66-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	02/07/2024
DATE D'AFFICHAGE	02/07/2024

RÉUNION du 09 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-67

Objet de la délibération

BUTS DE FOOT POUR LE TERRAIN D'HONNEUR : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis de l'entreprise INTERSPORT d'un montant de 2 981.38 € HT / 3 577.64 € TTC ;
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en place de ces nouveaux buts.
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 10/07/2024

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240709-DCM2024-67-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024